



Championnats de l'Ain Individuels Seniors et Vétérans – 2022

Mercredi 24 août 2022

Ugolf Mionnay



Inscription et droit d'engagement au plus tard le 19 août 2022.

Chaque joueur s'inscrit auprès de son club qui transmet la liste principale et la liste complémentaire au Golf de La Bresse accueil@gardengolf-mionnay.fr avec copie au Comité de l'Ain f.dussous@gmail.com

Droit d'engagement : 40 €, 20 € pour les membres licenciés du UGolf de Mionnay à regrouper par club et à envoyer par chèque, à l'ordre du **Comité Départemental** de Golf de l'Ain, au plus tard le 19 août 2022 à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Golf de l'Ain

c/o Golf de la Sorelle Domaine de Gravagneux 01320 Villette sur Ain

Pas de remboursement pour les désistements après la date limite d'inscription

Dans un 1^{er} temps, 10 places sont réservées à chaque club. Les places ensuite disponibles seront attribuées, de façon équitable entre les clubs, aux joueurs inscrits sur la liste complémentaire

Les clubs seront informés le 21/08 des joueurs retenus sur la liste complémentaire.

Donc, **bien indiquer les 10 joueurs/joueuses prioritaires**. Placer ensuite par ordre de préférence, les joueurs sur la liste complémentaire. Dans les deux cas, **penser à cocher « Vétérans » le cas échéant**

Index au 19/08/2022- Licence et AS d'un club de l'Ain + certificat ou questionnaire médical à jour

Club :

LISTE Principale de 10 joueurs/joueuses

Nom-Prénom	N° de licence	index	Vétérans ?
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

LISTE Complémentaire par ordre de préférence

Nom-Prénom	N° de licence	index	Vétérans ?
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Au besoin rajouter des feuilles d'inscription